

Accès restreint, **SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**, à l'Hôtel de Ville et au Centre municipal à compter du **lundi 8 juin 2020**

Saint-Constant, le 4 juin 2020 – La Ville de Saint-Constant est heureuse d'annoncer que l'Hôtel de Ville et le Centre municipal seront accessibles à la population à compter du **lundi 8 juin prochain**, et ce, **sur rendez-vous seulement**. Notez que **plusieurs mesures seront appliquées** (désinfection des aires communes, installation de plexiglass aux comptoirs des services, affichage, etc.) et que les consignes établies devront être respectées pour la protection de tous.

Un accès restreint à l'Hôtel de Ville, au Centre municipal et à la Bibliothèque (déjà ouverte depuis le 29 mai) sera permis, **sur rendez-vous uniquement**. En effet, un rendez-vous devra être pris par courriel ou par téléphone avec le service concerné et **une restriction du nombre de personnes sera appliqué par plage horaire pour assurer la sécurité de tous**. Rappelons que l'horaire pour les rendez-vous est le suivant :

Hôtel de Ville et Centre municipal :

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Samedi et dimanche : Bâtiment fermé

Bibliothèque :

Lundi et mercredi : 8 h 30 à 16 h
Mardi et jeudi : 8 h 30 à 18 h
Vendredi : 8 h 30 à 17 h
Samedi : 9 h 30 à 14 h
Dimanche : Bibliothèque fermée

« Nos employés ont continué d'offrir un haut niveau de service aux Constantines et aux Constantins depuis la fermeture de nos bâtiments municipaux le 16 mars dernier. Parfois, en télétravail ou physiquement sur le terrain avec les consignes sanitaires à respecter, nous avons été présents pour vous et nous continuerons de l'être, sur rendez-vous, à compter du 8 juin. Toutefois, nous privilégions les services en ligne mis en place durant la période de la COVID-19 et pour les demandes plus complexes, nous serons heureux de vous accueillir sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville et au Centre municipal » souligne le maire de la Ville, Jean-Claude Boyer.

Si vous avez à vous présenter dans nos bâtiments municipaux, vous devez respecter ces consignes :

- En cas de symptômes grippaux, restez à la maison et annulez votre rendez-vous le cas échéant;
- Lors de votre rendez-vous, un employé sera là pour vous accueillir et vous donnera les directives à suivre;
- Le port du couvre-visage est fortement recommandé;
- Respectez une distance physique de 2 mètres avec nos employés;
- Désinfectez vos mains avec la solution d'alcool qui sera mise à votre disposition;
- Toussez ou éternuez dans votre coude;
- Aucune salle d'attente;
- Les toilettes ne seront pas disponibles.

Pour prendre rendez-vous :

- **Service des finances et de la taxation** (les paiements doivent se faire en ligne ou en déposant vos chèques dans la boîte prévue à cet effet) : taxation@saint-constant.ca ou au 450 638-2010, poste 7500;
- **Cour municipale** : cour@saint-constant.ca ou au 450 638-2010, poste 7590;
- **Service du greffe** : greffe@saint-constant.ca ou 450 638-2010, poste 7530;
- **Service de l'aménagement du territoire et du développement économique** : urbanisme@saint-constant.ca ou au 450 638-2010, poste 7410;
- **Service des loisirs** : loisirs@saint-constant.ca ou au 450 638-2010, poste 7200;
- **Rendez-vous administratifs** : accueil@saint-constant.ca ou au 450 638-2010, poste 0.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration dont vous faites preuve depuis le début de cette crise.

– 30 –

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca